



Communiqué de presse

Zurich, le 20 avril 2020

4^e assemblée générale ordinaire de mooh société coopérative : vote par correspondance

L'AG de mooh en vote par correspondance: Le conseil d'administration réélu, les résultats permettent un paiement supplémentaire

En raison de la situation extraordinaire actuelle, la quatrième assemblée générale ordinaire de mooh société coopérative s'est tenue par vote écrit. Les dix membres du conseil d'administration et le président Martin Hübscher ont été réélus. Les objets statutaires ont été approuvés et le bon résultat financier permet un paiement supplémentaire sur la paie du lait.

mooh société coopérative a tenu sa quatrième assemblée générale ordinaire par vote écrit et a ainsi pu respecter la date prévue du 14 avril 2020. « Au vu de l'incertitude ambiante, nous n'avons pas trouvé approprié de reporter l'AG. Nous sommes d'autant plus satisfaits de voir la très haute participation de vote de plus d'un quart de nos membres », explique Martin Hübscher, président du conseil d'administration.

Conseil d'administration réélu

L'ordre du jour de cette année comprenait l'élection du conseil d'administration pour le mandat de 2020 jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2024. Les dix membres du conseil d'administration ont été réélus avec plus de 99 % des voix. Martin Hübscher a également été confirmé en tant que président du conseil d'administration par une forte majorité. «Au nom de l'ensemble du conseil d'administration, je tiens à remercier nos membres pour la confiance qu'ils nous ont apportés», a déclaré M. Hübscher après l'annonce des résultats, «Nous continuerons à nous engager pleinement auprès de nos producteurs : En tant qu'organisation de producteurs et conformément à notre devise «Des producteurs Suisses de lait suisses - pour les producteurs Suisses de lait»».

Un résultat annuel solide permet un paiement supplémentaire

L'assemblée générale a approuvé les autres objets statutaires. mooh société coopérative clôt l'exercice 2018 avec un bénéfice de 450 000 francs. Grâce à ce résultat, elle versera rétroactivement un supplément 1.5 centime par kilo de lait PER sur la paie du lait d'octobre 2019. «Nous sommes heureux de permettre à nos membres de participer au solide résultat annuel par le paiement de ce supplément», ajoute M. Hübscher.

Confirmation du conseil d'administration de l'association SUISSE BIOMILCH

En plus de l'AG mooh, l'assemblée générale de l'association de producteurs SUISSE BIOMILCH a également eu lieu par vote écrit. Les objets statutaires ont été approuvés et de nouveaux membres ont été admis. Le conseil d'administration précédent a été réélu. «Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à nos membres pour leur confiance», déclare Boris Beuret, président de l'association SUISSE BIOMILCH.



Conseil d'administration mooh: d.g.à.d.: Boris Beuret, Daniel Studer, Jean-Bernard Chevalley, Daniel Schreiber (Vice-président), Martin Hübscher (Président), Ernst Bachmann, Urs Feuz, Hans Tanner, Karl Häcki et Thomas Aregger.

Renseignements :

Martin Hübscher, président du conseil d'administration, +41 58 220 34 50

Daniel Schreiber, vice-président du conseil d'administration, +41 58 220 34 51

À propos de mooh société coopérative

Regroupant 4100 producteurs de lait, mooh société coopérative est une organisation de producteurs de premier rang en Suisse. mooh est active dans 20 cantons à travers la Suisse. mooh offre, en sa qualité d'organisation de commercialisation du lait indépendante, une collaboration durable et orientée vers l'avenir pour les producteurs et les productrices de lait et les transformateurs du lait. Elle achemine quotidiennement près de 1,5 mio de kg de lait à ses clients. mooh assure ainsi la vente du lait de ses membres et la disponibilité de la matière première pour les laiteries suisses. mooh société coopérative a des participations dans les sociétés Käserei Laubbach AG à Waldkirch (SG) et swissmooh AG à Winterthour (ZH).